



La colère est juste : construisons les solutions !

La direction fédérale dans son adresse du 15 novembre dernier déclarait :

« La CEF considère que le mouvement dit des « gilets jaunes », marqué par de fortes contradictions et porteur de confusion, constitue une des expressions de la colère légitime dans le pays face à l'injustice profonde de la politique du gouvernement Macron-Philippe en matière fiscale, et aux augmentations de taxes sur l'essence, dont le fruit pour l'essentiel ne financera pas la transition écologique. Ce mécontentement appelle des solutions de progrès fondées sur la satisfaction des revendications de l'immense majorité, la répartition égalitaire des richesses produites par les travailleurs, le rôle de la puissance publique pour la redistribution des richesses garante d'une réelle cohésion sociale. »

Cette mobilisation reste conséquente et les revendications exprimées font écho à ce que la CGT dénonce depuis de trop nombreuses années :

La réforme des collectivités entamée par la loi du 16 décembre 2010 puis les lois HPST, MAPTAM et NOTRe de 2012, 2014 et 2016 n'ont eu de cesse de détruire les services publics de proximité : dans nos collectivités, dans les hôpitaux, services de l'État...

Le mouvement en cours exprime notamment un profond sentiment d'injustice quant à la politique fiscale. C'est exactement ce que la CGT dénonce : l'argent public, l'argent de nos impôts, partent dans les poches des grandes entreprises et des banques via les exonérations de cotisations ou le CICE sans aucun contrôle ni aucune contrepartie.

Parallèlement les services publics : transports en commun, services de santé, aides à la personne, aide sociale à l'enfance, services culturels, du nettoyage, etc. sont détruits ou privatisés, disparaissent au détriment d'une grande partie de la population qui vit en périphérie des grands centres urbains.

Les fins de mois difficiles décrites par les manifestants sont le lot d'une majorité de salariés dont les revenus sont bloqués depuis plusieurs années. Ce qui est en cause à travers le ras-le-bol fiscal ce sont les salaires gelés depuis trop longtemps et la création de richesses réservées aux « premiers de cordée ».

Le rôle de la CGT est d'organiser les travailleurs qui veulent améliorer leurs conditions sociales d'existence.

C'est pour cette raison que nous revendiquons :

- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1800 €, des pensions et des minima sociaux
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de notre système de retraite, à l'inverse du système par points voulu par le gouvernement
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, qui passe notamment par un développement du transport ferroviaire,

- Un aménagement équilibré du territoire qui passe par la lutte contre la concentration de l'activité sur les métropoles, véritables « territoires entreprises » au seul service des grands groupes donneurs d'ordres et de leurs actionnaires, par le maintien des départements et des compétences communales, et par le réengagement financier de l'État à hauteur des besoins exprimés,
- Contre toute augmentation du temps de travail et pour la réduction du temps de travail à 32h.

La situation actuelle démontre le profond rejet de la politique régressive de Macron et fait apparaître une volonté large de la bloquer, objectif partagé par notre organisation syndicale. La Fédération CGT des Services publics estime nécessaire d'agir. Elle condamne les propos et comportements racistes et homophobes observés lors de certaines actions, et souligne l'urgence d'ouvrir des perspectives progressistes pour la colère sociale. Elle réaffirme son soutien à toutes les grèves en cours dans les collectivités territoriales. Elle appelle l'ensemble de ses militants à diffuser l'appel confédéral à la journée d'action du 1^{er} décembre, et plus largement à débattre avec les personnels dans le cadre de la campagne des élections professionnelles du 6 décembre, qui est une étape dans la construction du rapport de force, pour permettre une nouvelle phase d'expression des revendications et la construction des nécessaires mobilisations victorieuses de demain.

Montreuil, le 22 novembre 2018

